

VIVO ENERGY COTE D'IVOIRE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de 3.150.000.000 F CFA
Zone Industrielle de Vridi

15 B.P. 378 ABIDJAN 15 - RCCM: CI-ABJ-1962-B-2623

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNEE 2017

I- Tableau d'activité et de résultats

Indicateurs en FCFA	30-juin-17	30-juin-16	Exercice 2016	Variation (30 Juin 2017-30 Juin 2016)	
				En valeur	En pourcentage (%)
Volume (milliers de M ³ / TM)	330	278	578	52	16%
Chiffre d'Affaires	154 046	130 183	271 009	22 712	18%
Résultat d'Exploitation	3 574	3 670	7 132	-76	-3%
Résultat Financier	-356	-561	-885	184	-36%
Résultat des Activités Ordinaires	3 217	3 109	6 247	108	3%
Résultat des hors Activités Ordinaires	3	5	1	-2	-46%
Impôt sur le Résultat	-851	-806	-1 860	-45	6%
Résultat Net	2 369	2 308	4 389	61	3%

II- Commentaires de la Direction de la société

Le chiffre d'affaires

Au 30 juin 2017, le chiffre d'affaires de la société enregistre une hausse de 18% pour s'établir à FCFA 154.046 millions contre FCFA 130.183 millions la même période l'exercice précédent. Cette hausse est en ligne avec la hausse du volume (16%).

Le résultat d'exploitation

Au 30 juin 2017, le résultat d'exploitation de notre société est en baisse comparativement à la même période de l'exercice précédent (-3%).

Le Résultat des Activités Ordinaires (AO)

Le résultat des activités ordinaires est en hausse de 3% comparativement à la même période de l'exercice précédente. Il passe de 3.109 millions au 30 juin 2016 à 3.217 millions au 30 juin 2017.

Résultat Après impôt

Comparativement à la même période de l'exercice précédent, le résultat après impôt de notre société au 30 juin 2017 est en hausse de 3% pour s'établir à 2 369 millions contre FCFA 2 308 millions.

III- Autres informations

Les tableaux d'activité et de résultats pour le 1er semestre ont fait l'objet d'une revue des commissaires aux comptes.

Fait à Abidjan, le 09/10/2017

 OUATTARA Ben Hassan
Directeur Général



Aux Actionnaires
VIVO ENERGY COTE D'IVOIRE
15 BP. 378 Abidjan 15

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

TABLEAU D'ACTIVITES ET DE RESULTAT, ET RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2017

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des dispositions prévues à l'article 849 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique de l'OHADA, nous avons procédé à la vérification des informations contenues dans le tableau d'activités et de résultats et dans le rapport d'activités semestriel de VIVO ENERGY COTE D'IVOIRE, couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017 tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Ces documents ont été établis par la direction de la société. Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

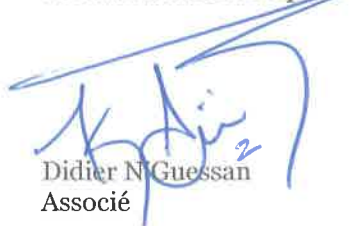
Nous avons effectué notre examen selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance moins élevée que celle résultant d'un audit. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques, et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires, et à en apprécier la sincérité.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité des informations données dans le tableau d'activités et de résultats ainsi que le rapport d'activités semestriel couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017.

Abidjan, le 13 septembre 2017

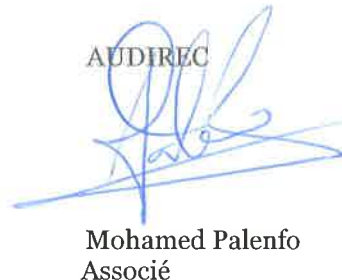
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers



Didier N. Guessan
Associé

AUDIREC



Mohamed Palenfo
Associé